

2027-2032 : le quinquennat où la France décidera comment elle veut vieillir

1995 : Chirac promet une loi autonomie. **Abandonnée**. 2007 : Sarkozy promet le 5^e risque. **Enterré**. 2018 : Macron promet une loi grand âge. **Deux quinquennats ne suffiront pas**. Six Premiers ministres entre 2024 et 2026 ont tous annoncé un Plan Grand Âge. **Résultat : zéro**. Le prochain Président ne peut plus se permettre d'être le septième à promettre. Le mur démographique est devant nous.

LE MUR DÉMOGRAPHIQUE

- Entre 2027 et 2032, **+685 000 personnes** dans la catégorie des 75-84 ans et **+339 000** dans celle des plus de 85 ans.
- 600 000 professionnels** à recruter et à former dans les 10 prochaines années (300 000 départs à la retraite + 300 000 postes supplémentaires).
- Plus de **800 000 Français** entreront en EHPAD entre 2027 et 2032.

CE À QUOI LE PROCHAIN PRÉSIDENT NE POURRA PAS DÉRÔGER

Ces mesures découlent de contraintes objectives : l'urgence démographique, les dysfonctionnements structurels du secteur, et l'existence de bases législatives déjà votées mais jamais appliquées. Mais il faut le courage d'enfin les mettre en œuvre.

1^{re} priorité. Bâtir une véritable stratégie nationale de la longévité

Une stratégie interministérielle, une loi de programmation budgétaire, une planification de l'offre : voilà les trois étapes que propose le Synerpa. Une stratégie plutôt qu'une loi grand âge ; un exercice de programmation budgétaire pluriannuelle pour anticiper les évolutions démographiques ; et une capacité de planifier l'offre d'établissements et de services mais aussi de ressources humaines à l'horizon 2040.

Concrètement :

- Adosser à cette stratégie une **loi de programmation budgétaire pluriannuelle**, sur le modèle de la loi de programmation militaire – sa formalisation juridique est déjà prévue par l'article 10 de la loi du 8 avril 2024 (loi « bien vieillir »).
- Anticiper des investissements colossaux : **50 000 à 80 000 lits d'EHPAD** à construire d'ici 2040 (7 à 14 milliards d'euros), auxquels s'ajoutent l'adaptation des logements et la prévention – un effort à partager entre crédits publics et épargne privée.

2^e priorité. Réinventer l'offre

Si le triptyque **domicile / habitat intermédiaire / EHPAD** constitue le cœur du parcours, il devient urgent de moderniser et de fluidifier chacun de ces modes d'hébergement.

Concrètement :

- Domicile** : harmoniser la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) d'un département à l'autre, créer une APA « socle » nationale en mode mandataire, et confier le repérage des fragilités aux services autonomie à domicile. Sanctuariser le crédit d'impôt pour les activités directement liées à la perte d'autonomie.

- 🍷 **Habitats intermédiaires** : les intégrer pleinement au parcours résidentiel avec une réglementation minimale garantissant la sécurité des résidents, la transparence de l'offre et la qualité des prestations - sans la rigidité d'une autorisation médico-sociale.
- 🍷 **L'EHPAD de demain** : un établissement ouvert (ressource gérontologique et plateforme de services territoriale), acteur de la prévention dedans et hors les murs, lieu de bien-être (alimentation, architecture et design repensés) et mieux connecté (technologies et IA).
- 🍷 **Faire de la prévention un pilier** : systématiser le repérage des fragilités et structurer une approche territoriale, notamment via les « EHPAD plateformes ».

3^e priorité. Lancer un plan d'urgence pour l'emploi

Près de 300 000 professionnels partiront à la retraite et 300 000 recrutements supplémentaires seront nécessaires dans les 10 prochaines années, **soit 600 000 professionnels** qu'il faudra former, recruter et fidéliser. Le futur Président devra faire des métiers du grand âge une **filière stratégique nationale** en renforçant la formation, les perspectives d'évolution professionnelle, la qualité de vie au travail, l'accès au logement pour les professionnels, et tout ce qui renforcera l'attractivité de ces métiers essentiels.

Concrètement :

- 🍷 Conclure un « **contrat de filière** » **santé-médico-social** réunissant l'État (administrations de santé, de l'emploi et de l'économie), les fédérations professionnelles, les partenaires sociaux et les grands opérateurs, autour de quatre chantiers : formation et accès accéléré à la VAE, perspectives d'évolution, qualité de vie au travail et prévention des risques, accès au logement.
- 🍷 Élargir aux EHPAD commerciaux le **Service civique solidarité seniors**, dont ils sont aujourd'hui exclus.
- 🍷 Trancher la question des **ratios** : l'objectif de 0,8 ETP par lit, promis depuis vingt ans (contre 0,68 aujourd'hui), supposerait près de 100 000 embauches en plus des 600 000 déjà nécessaires. Promettre le ratio impose d'en promettre le financement.

4^e priorité. Simplifier et financer

Tout ce qui peut faciliter la vie des professionnels doit être encouragé. Plus généralement, le Synerpa prône un « **big bang des autorisations** » pour que, demain, les EHPAD ou les services d'aide à domicile deviennent de véritables plateformes territoriales de services.

Simplifier - un « choc » en mesures concrètes :

- 🍷 Confier au médecin coordonnateur la validation des évaluations AGGIR et Pathos, et revoir ces grilles pour mieux intégrer les troubles cognitifs et les pathologies neurodégénératives.
- 🍷 Revenir à une tarification binaire avec fusion des sections soins et dépendance dès mai 2027, et généraliser le tarif global.
- 🍷 Supprimer les EPRD au profit du seul contrôle des dépenses réalisées (ERRD) et généraliser les CPOM départementaux.

Gouverner, financer - assumer le débat :

- 🍷 Clarifier la gouvernance autour d'une cogouvernance départements-ARS.
- 🍷 Reconnaître que la fiscalité ne suffira pas : mobiliser l'épargne des Français via une assurance privée dès 40 ans, des formules de liquéfaction du patrimoine et la création d'un « **fonds silver** » sur le modèle du « fonds vert » sont des solutions à étudier.

| LES CHOIX POLITIQUES À TRANCHER

Ces questions sont jusqu'à présent tabou. Cependant, le mur démographique implique désormais de les trancher. Elles devront donc structurer le débat présidentiel. Elles n'ont pas de réponse technique univoque : elles engagent des valeurs, une vision de la solidarité, un projet de société. C'est pour nourrir ce débat que le Synerpa les pose.

Pour 87 % des Français, le grand âge doit être une priorité du prochain président de la République et, pour 60 % d'entre eux, les propositions d'un candidat sur le grand âge seront un facteur déterminant leur choix de vote (sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026).

1. Le tabou du financement - où trouver l'argent ?

+700 000 personnes âgées dépendantes d'ici 2050, soit un coût de la dépendance qui atteindra jusqu'à **50 milliards d'euros**. Aucun candidat n'a encore dit comment il compte le payer.

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

À la question «Selon vous, comment devrait être principalement financée la prise en charge de la dépendance des personnes âgées?», **39 % des Français répondent ne pas savoir**. Parmi ceux qui se prononcent, le modèle recueillant le plus d'adhésion est un **financement mixte (34 %)**, combinant un socle collectif financé par des cotisations et une participation individuelle. Les Français ont conscience que le modèle actuel n'est plus soutenable face au choc démographique à venir, mais **aucune solution de financement ne s'impose naturellement dans l'opinion**.

2. Le tabou du domicile - est-ce toujours la meilleure solution ?

Tous les sondages disent que les Français veulent vieillir chez eux. Mais **750 000 personnes âgées sont déjà en mort sociale** aujourd'hui, et **20 000 meurent chaque année de chutes à domicile**. Le «tout à domicile» est un slogan : la réalité est plus complexe.

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

Invités à réagir à l'affirmation «Vieillir chez vous doit rester la priorité absolue, même au prix d'un effort important d'adaptation de votre logement», **88 % des Français se disent d'accord**. Mais le même échantillon plébiscite aussi les autres solutions : **92 %** souhaitent que les pouvoirs publics encouragent davantage les habitats intermédiaires et résidences seniors, et **87 %** estiment que l'entrée en EHPAD doit être favorisée pour ceux qui ne peuvent plus vivre seuls en sécurité. Les Français semblent donc davantage **favorables à une logique de parcours résidentiel** qu'à une opposition entre les différents modes d'accompagnement.

3. Le tabou de l'immigration - qui pour prendre soin de nos aînés ?

600 000 professionnels du grand âge à recruter en 10 ans. En Île-de-France, plus de la moitié des auxiliaires de vie sont déjà de nationalité étrangère. L'OCDE chiffre à 7 millions les travailleurs étrangers nécessaires en Europe pour les métiers du soin. La question n'est pas idéologique : elle est arithmétique. Où trouver les personnes qui prendront soin des Français vieillissants ?

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

Les résultats montrent que la question de l'immigration de travail divise les Français : **43 % des Français y sont favorables, contre 57 % défavorables**. C'est aussi la proposition la plus clivante politiquement : **72 % de favorables à gauche**, contre 26 % à droite et 27 % au Rassemblement National. À l'inverse, les deux autres leviers testés font consensus : **88 % pour la création d'un «salaire aidant» et 75 % pour le conditionnement du RSA à une formation ou un emploi dans les métiers en tension**.

4. Le tabou du reste à charge - qui doit payer ?

Le coût mensuel moyen en EHPAD est aujourd'hui de **2 000 à 3 000 euros** après déduction des aides. La retraite moyenne est de **1 500 euros**. Résultat : des personnes contraintes de trouver des solutions de financement ou de mettre à contribution leurs enfants (obligation alimentaire).

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

68 % des Français pensent qu'ils ne pourraient pas financer leur place s'ils devaient entrer en EHPAD - un sentiment qui varie fortement selon la catégorie sociale (**78 % chez les ouvriers**, contre 51 % chez les cadres). Pour réduire ce reste à charge, la **mobilisation du patrimoine immobilier** (viager, prêt hypothécaire, vente du logement) recueille **75 % d'adhésion**. La piste de l'assurance dépendance privée obligatoire dès 40 ans ne recueille pas de majorité (53 % pas d'accord) ni celle d'une hausse des droits de succession (70 % pas d'accord).

5. Le tabou du privé - qui doit gérer l'accompagnement du grand âge ?

La France a besoin de milliards d'euros d'investissements pour créer les places dont elle a besoin : **entre 50 000 et 80 000 lits d'EHPAD supplémentaires d'ici 2040, soit 7 à 14 milliards d'euros**. Des investissements que la puissance publique ne peut assumer seule, à moins d'augmenter très fortement la dépense publique.

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

Interrogés sur l'acteur devant prendre en charge l'accompagnement des personnes âgées, **70 % des Français répondent « à la fois les pouvoirs publics et le secteur privé »**.

6. Le tabou de la gouvernance - supprimer les ARS ou les réformer ?

Le secteur médico-social est placé sous la double tutelle de l'État (via les ARS) et des départements. La remise en cause de ce modèle est devenue un serpent de mer du débat politique.

Sondage Ifop pour le Synerpa, juin 2026

Sur la suppression des ARS, l'opinion est **profondément partagée : 33 % des Français y sont favorables**, 36 % défavorables et **31 % ne se prononcent pas**. La suppression séduit les sympathisants Renaissance (51 %) et Les Républicains (52 %), mais est rejetée par ceux du Parti socialiste (18 % de favorables) et des Écologistes (20 %). Aucun consensus ne se dégage.

Le 26 novembre prochain, le Synerpa invitera les candidats à l'élection présidentielle à venir trancher ces questions devant les Français.

**Grand âge : quelles propositions pour la France ?
Le 26 novembre 2026 au Beffroi de Montrouge**

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETH), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

CONTACTS PRESSE

Synerpa
Élisabeth Roy - 06 17 49 56 64 - roy@synerpa.fr

Havas Paris
Nelly Garnier - 06 89 30 95 38 - nelly.garnier@havas.com